

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Directeur délégué Habitat H/F	Cadre d'emplois	Attachés Territoriaux
Direction	Direction des solidarités humaines (DSH°)	Grades	Attaché – Attaché principal – Attaché hors classe
Service	Direction déléguée de l'Habitat	Métier	Directeur Délégué
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	A2
Résidence administrative	Maison départementale de l'habitat Site du Bon Pasteur Le Puy-en-Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Permanent ouvert à l'article L332-8 et L332-10	NBI (Titulaire uniquement)	25 points (n°11)
		Temps de travail	Complet

DEFINITION (description des missions du poste et de ses finalités)

En s'appuyant sur le Plan départemental de l'habitat (PDH), le Département de la Haute-Loire s'est engagé dans la définition et la mise en œuvre d'une politique de l'habitat ayant conduit à la création d'une maison départementale de l'habitat (MDH) et à la structuration d'une direction déléguée de l'habitat. La MDH est un guichet global d'information du public sur toutes les questions relatives au logement et à l'habitat. Elle est actuellement composée de la Direction déléguée habitat et de l'agence d'information du logement, l'ADIL 42-43. La direction déléguée habitat est organisée autour de 4 cellules de travail :

- La cellule accueil-information du public qui porte le service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) au travers d'un Espace conseil France Rénov' (ECFR) ;
- La cellule des aides à la pierre qui par délégation de l'Etat et de l'agence nationale de l'habitat (Anah) instruit les aides à l'amélioration des logements du parc privé et les aides au logement locatif social du parc public. Cette mission prendra fin au plus tard le 31 décembre 2026 ;
- La cellule politiques sociales du logement qui gère le Fonds solidarité logement (FSL) et qui suit les actions du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes âgées, du Schéma d'accueil et de l'habitat des gens du voyage, du Schéma de la domiciliation, du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne etc.. ;
- La cellule observation-animation qui doit porter l'observatoire départemental de l'habitat et organiser la gouvernance habitat, animer les partenariats.

Sous l'autorité du directeur général adjoint des solidarités humaines, la/ le Directrice(teur) Délégué(e) Habitat:

- Contribue à la définition des orientations stratégiques de la collectivité dans les domaines de l'habitat et des politiques sociales du logement et de l'hébergement ;
- Organise et pilote la mise en œuvre de ces politiques en veillant à leur déclinaison opérationnelle tant

- en interne qu'en externe ;
- Favorise le partenariat interne et externe, soutient la dynamique de projets ;
- Est responsable des ressources humaines et financières de la direction déléguée ;
- Fixe les objectifs collectifs et rend compte de l'activité de la direction déléguée et des résultats obtenus.

En tant que membre du comité de direction de la DSH, il/elle contribue au projet de direction en s'impliquant dans une approche transversale.

Une partie importante de la mission consistera à accompagner la sortie de la délégation des aides à la pierre, à préparer la nouvelle structuration du SPRH au 1^{er} janvier 2027 à échéance des OPAHs et des Pactes territoriaux actuellement en cours et à ajuster l'organisation de la direction déléguée à la politique habitat de la collectivité.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES (ensemble des opérations pour mener à bien les missions)

- Est l'interlocuteur des élus et de la direction générale dans le domaine de l'habitat et des politiques sociales du logement et de l'hébergement : assure la veille réglementaire, analyse les besoins et les enjeux, fait des propositions d'orientations, assure le suivi et l'évaluation des actions, rend compte de l'activité des services ;
- En fonction des niveaux de compétence de la collectivité, pilote l'élaboration et la mise en œuvre des différents plans et schémas de la direction déléguée en s'appuyant sur les responsables de cellule. Dans ce cadre, il/elle impulse, anime les partenariats et la concertation sur la conception des dispositifs, leur mise en œuvre et leur évaluation et organise les relations avec les autres institutions (dont les services de l'Etat et les collectivités locales), les partenaires privés ou associatifs au travers des conventionnements ou des diverses instances de gouvernance ;
- Propose et soutient le développement de nouveaux projets en lien avec les orientations nationales et locales de l'habitat, les défis et orientations stratégiques fixés par l'Assemblée départementale en développant une approche globale et transversale de ces projets ;
- Supervise la gestion du fonds de solidarité logement (FSL) et des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) ;
- Pilote la délégation des aides à la pierre et prépare la fin de cette délégation ;
- Finalise la mise en place de l'observatoire départemental de l'habitat et supervise la mise en œuvre du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) en anticipant sa future organisation à échéance des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et des Pactes territoriaux (PIG France Rénov') actuellement en cours ;
- Gère et anime la Maison départementale de l'habitat (MDH) ;
- Elabore avec le Service administration et finances de la DSH les propositions budgétaires pour la direction déléguée, est responsable de la bonne exécution du budget ;
- Organise l'élaboration et le suivi des indicateurs de pilotage, des statistiques et du rapport d'activité de la direction déléguée ;
- Conduit les entretiens annuels d'évaluation ou garantit leur bonne réalisation dans chacune des cellules de la direction déléguée ;
- Assure la représentation institutionnelle et participe autant que de besoin aux instances décisionnelles ou de pilotage de la collectivité ou partenariales ;
- En tant que membre du Codir de la DSH, participe au Schéma unique des solidarités et accompagne les projets de transformation de la direction.

FORMATIONS OBLIGATOIRES

- Diplôme de niveau 6 à 7 (Bac+3 à Bac+5) dans le champ social, de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire ou grande expérience dans ces domaines.

COMPETENCES REQUISES (savoirs, savoir-faire et savoir être nécessaires pour réaliser les différentes activités et mener à bien la mission)

Compétences techniques

- Maîtrise des politiques de l'habitat et de l'aménagement du territoire et bonne connaissance des dispositifs d'action sociale ;
- Maîtrise de l'environnement institutionnel (organisation et fonctionnement de l'administration, règles budgétaires et comptables, procédures administratives, relations avec les élus...) ;
- Maîtrise des outils bureautiques ;

- Capacité à développer une approche transversale ;
- Aptitudes à la conduite de projet et à l'animation de réunions ou de groupes de travail.

Compétences transversales

Organisationnelles

- Sens de l'organisation, rigueur.
- Capacité à analyser les enjeux et à s'adapter aux évolutions et contraintes du contexte de travail.

Personnelles

- Sens du service public ;
- Autonomie avec capacité à rendre compte et à partager les informations ;
- Capacité d'analyse et de rédaction, esprit de synthèse ;
- Disponibilité, réactivité, aptitude à gérer les urgences ou imprévus ;
- Aisance dans la prise de parole en groupe ou en public.

Relationnelles

- Forte capacité à travailler en équipe, en partenariat et en mode projet ;
- Capacité de médiation et de négociation ;
- Sens de l'écoute et du relationnel ;
- Capacité à assurer la représentation interne et externe ;
- Sens de la communication.

Managériales

- Compétences en matière d'encadrement et d'animation d'équipe (organisation équipe, gestion des conflits, délégation, évaluation etc.);
- Sens de la pédagogie et des responsabilités ;
- Capacité à porter et à mettre en œuvre les orientations institutionnelles.

MOYENS MIS A DISPOSITION (matériels, outils, ressources, données de cadrage...

- Voiture de service

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

• **Positionnement hiérarchique**

Poste de Directeur(trice) délégué(e) encadrant la totalité de la direction Déléguée Habitat selon organigramme validé au 1^{er} décembre 2022 ;

Rattachement hiérarchique au Directeur(trice) général(e) adjoint, Directeur des solidarités humaines.

• **Relations fonctionnelles**

En interne

- Liens transversaux sur la DSH ;
- Responsables action sociale-insertion et travailleurs sociaux des territoires d'action sociale ;
- Services supports du Département et autres directions opérationnelles ;
- Agence départementale d'ingénierie.

En externe

- Services de l'Etat (départementaux et régionaux), ARS ;
- Collectivités locales (EPCI, communes) ;
- Organismes de protection sociale ;
- Opérateurs publics, privés, associatifs ;
- Ensemble des acteurs de l'habitat, du logement et de l'action sociale.

RESPONSABILITES DU POSTE

- Assure de la représentation institutionnelle ;
- Dispose d'une délégation de signature ;
- A une obligation de secret professionnel ;
- Porte les orientations institutionnelles auprès des agents de la direction déléguée et des partenaires ;
- Est garant de la continuité de service et de la cohésion des équipes.

SPECIFICITES DU POSTE

- **Organisation du temps de travail**
 - Temps complet ;
 - Grande disponibilité ;
 - Télétravail dans la limite de 20 jours par an.
- **Territoire d'exercice** : le Département avec déplacements possibles hors département
- **Autres** : Permis de conduire

Pour tout renseignement, merci de contacter :

***Monsieur François LIONNET, Directeur Général Adjoint – Direction des Solidarités
Humaines***

Tél : 04.71.07.42.62

Ou

La chargée de recrutement – Direction des Ressources Humaines

Tél : 04.43.07.11.27